



LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 25/02/2025

Reçu en préfecture le 25/02/2025

Publié le 25/02/2025

ID : 087-278708516-20250218-20250218_B03-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 18 FEVRIER 2025

20250218_B03 - RESIDENCE SADI CARNOT – Acquisition amélioration de 8 logements collectifs (5 PLUS – 3 PLAI) – 6-10 place Carnot à Limoges - Convention de cofinancement avec Limoges Métropole – Communauté Urbaine

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le mardi 18 février 2025 à 17 heures 30 dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Etaient présents :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Messieurs Philippe CHADELAS, Dominique RENAUDIE et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

La séance est ouverte à 17 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Considérant la réhabilitation en cours de l'immeuble de 8 logements (5 PLUS – 3 PLAI) situé 6-10 place Carnot à Limoges dans le cadre de l'Offre Nouvelle,

Considérant la proposition de financement faite par Limoges Métropole à Limoges habitat pour un montant de 135 000 € décomposée en 75 000 € au titre des logements de type PLUS et 60 000 € au titre des logements de type PLAI,

Vu le rapport présenté,

Le Bureau délibère,

- Autorise la signature de la convention de financement entre Limoges Métropole et Limoges habitat afférente à cette opération.

Formalités de publicité effectuées

le

25 FEV. 2025

Pour extrait conforme,

Limoges, le

LA PRESIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD

25 FEV. 2025

